

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 40207

Numéro SIREN : 353 271 067

Nom ou dénomination : EUROFEU SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/002692



422494

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n° de dépôt : **B2018/002692**  
n° de gestion : **2006B40207**  
n° SIREN : **353 271 067 RCS Chartres**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Chartres certifie avoir procédé le 31/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

EUROFEU SERVICES - Société par actions simplifiée  
rue Albert Remy 28250 Senonches -FRANCE-

**date de clôture : 31/12/2017**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les événements RCS suivants :

**Dépôt des comptes annuels**



422494



## **EUROFEU SERVICES**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2017

Société par actions simplifiée  
au capital de 4 000 000 euros  
12 Rue Albert Rémy  
28 250 SENONCHES

## EUROFEU SERVICES – Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'associé unique,

### ❖ **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **EUROFEU SERVICES** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### ❖ **FONDEMENT DE L'OPINION**

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## EUROFEU SERVICES – Exercice clos le 31 décembre 2017

- **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- ❖ La société constitue des dépréciations de stocks selon les modalités décrites dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société Eurofeu Services, décrite dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

- ❖ La société constitue des dépréciations de ses créances clients selon les modalités décrites dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société Eurofeu Services, décrite dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

## EUROFEU SERVICES – Exercice clos le 31 décembre 2017

- **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

- **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## EUROFEU SERVICES – Exercice clos le 31 décembre 2017

- **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

**EUROFEU SERVICES – Exercice clos le 31 décembre 2017**

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Paris, le 11 avril 2018**

**Le Commissaire aux Comptes  
IGREC**

**Stéphane Le Huidoux  
Associé**

**Thierry Sartre  
Associé**

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2017	31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	607 050	246 892	360 158	163 985
Fonds commercial	2 106 537	11 586	2 094 951	2 129 234
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions	444 943	287 631	157 312	178 272
Installations techniques, matériel, outillage	538 467	396 552	141 915	148 772
Autres immobilisations corporelles	3 749 373	2 014 185	1 735 188	1 327 905
Immobilisations en cours	97 452		97 452	257 845
Avances et acomptes	3 390		3 390	12 308
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	537 895		537 895	186 975
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	45		45	
Prêts				
Autres immobilisations financières	236 781		236 781	249 271
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>8 321 934</b>	<b>2 956 847</b>	<b>5 365 087</b>	<b>4 654 568</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 966 506	372 606	3 593 900	3 385 116
Avances et acomptes versés sur commandes	33 472		33 472	3 913
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	16 433 334	314 821	16 118 513	15 197 153
Autres créances	3 836 342	2 370	3 833 972	4 738 028
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	15 710		15 710	
(dont actions propres : )				
Disponibilités	131 172		131 172	252 841
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	120 879		120 879	74 204
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>24 537 415</b>	<b>689 797</b>	<b>23 847 618</b>	<b>23 651 254</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>32 859 349</b>	<b>3 646 643</b>	<b>29 212 705</b>	<b>28 305 822</b>

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel ( dont versé : 4 000 000 )	4 000 000	4 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 679 730	1 679 730
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	400 000	400 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )	30 490	30 490
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )	7 238 669	8 042 107
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>1 057 400</b>	<b>1 196 562</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	60 940	42 626
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>14 467 228</b>	<b>15 391 515</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	659 140	406 540
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS</b>	<b>659 140</b>	<b>406 540</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 085 851	1 726 124
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )	2 635	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	21 191	37 524
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 623 592	4 163 278
Dettes fiscales et sociales	6 943 552	6 321 626
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	379 823	194 790
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	29 694	64 425
<b>DETTES</b>	<b>14 086 337</b>	<b>12 507 767</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>29 212 705</b>	<b>28 305 822</b>

Rubriques	France	Exportation	31/12/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises	26 669 452		26 669 452	24 946 985
Production vendue de biens	3 049		3 049	1 409
Production vendue de services	36 745 180		36 745 180	33 246 675
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>63 417 682</b>		<b>63 417 682</b>	<b>58 195 069</b>
Production stockée				
Production immobilisée				1 802
Subventions d'exploitation			2 000	2 000
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 310 240	806 486
Autres produits			69	94
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>64 729 990</b>	<b>59 005 451</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			14 256 985	13 496 649
Variation de stock (marchandises)			-229 566	54 740
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			18 558 660	16 252 480
Impôts, taxes et versements assimilés			1 710 085	1 479 372
Salaires et traitements			20 729 777	18 844 621
Charges sociales			6 945 848	6 431 209
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			665 122	441 725
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			263 679	468 075
Dotations aux provisions			463 064	131 290
Autres charges			133 483	64 514
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>63 497 136</b>	<b>57 664 674</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>1 232 854</b>	<b>1 340 777</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations			7 257	9 921
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			11 178	9 671
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			3 600	5 513
Différences positives de change			19	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>22 054</b>	<b>25 105</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			13 230	14 742
Différences négatives de change			65	344
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>13 295</b>	<b>15 086</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>8 759</b>	<b>10 019</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>1 241 613</b>	<b>1 350 796</b>

<b>Rubriques</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 006	4 152
Produits exceptionnels sur opérations en capital	248 290	314 250
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 116	3 510
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>250 411</b>	<b>321 912</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	69 949	24 060
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	278 867	298 400
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	21 799	18 729
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>370 615</b>	<b>341 189</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-120 204</b>	<b>-19 277</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	64 009	134 957
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>65 002 455</b>	<b>59 352 468</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>63 945 055</b>	<b>58 155 906</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>1 057 400</b>	<b>1 196 562</b>

# Annexes

Les comptes de l'exercice clos ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général ( Règl. ANC n°2014-03 relatif au PCG).

Ce règlement a été modifié, notamment par les règlements suivants :

- Le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 relatif notamment à la définition du fonds commercial, l'évaluation des actifs corporels et incorporels.
- Le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis en euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### ***IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES***

Conformément à l'application des règlements ANC 2014-3, la société a constaté une dotation exceptionnelle aux amortissements dérogatoires de 19 429 € et une reprise de 1 116 €.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Les durées et méthodes d'amortissements les plus généralement admises sont les suivantes :

	<b>Durée</b>	<b>Méthode</b>
Logiciel	1 - 5 ans	linéaire
Brevets et marques	20 ans	linéaire
Agencement des constructions	5 - 20 ans	linéaire
Matériel Industriel	2 - 10 ans	linéaire
Installations générales	5 - 20 ans	linéaire
Matériel de transport	1 - 10 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 - 10 ans	linéaire
Mobilier de bureau	2 -10 ans	linéaire
Emballages	3 ans	linéaire

Un amortissement exceptionnel est constaté, le cas échéant, pour prendre en compte les dépréciations complémentaires résultant d'une réduction de la durée de vie des immobilisations.

#### Fonds de commerce

Le règlement ANC n°2016-06 du 23 novembre 2015 modifie le règlement 2014-03 pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, et notamment pour ce qui concerne l'évaluation des fonds commerciaux.

Les fonds commerciaux sont amortis s'ils ont une durée de vie limitée selon les méthodes suivantes :

- Sur une durée de 10 ans si la durée de vie ne peut être déterminée de manière fiable,
- Sur la durée d'utilisation prévue lorsque cette dernière est connue.

La durée d'utilisation des fonds commerciaux inscrits à l'actif de notre société n'est pas limitée dans le temps. Dans ce contexte, ces derniers n'ont fait l'objet d'aucun amortissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

#### Test de dépréciation

Le fonds commercial est constitué d'éléments non identifiables de fonds de commerce acquis et qui n'ont pas fait l'objet d'une évaluation séparée au bilan.

Le fonds commercial concourt au maintien et au développement du potentiel d'activité de la société.

Il n'est pas amorti mais il fait l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

Le fonds commercial est affecté aux groupes d'actifs au niveau desquels ses performances sont suivies. La valeur actuelle du groupe d'actif a été déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir de la projection de flux de trésorerie basés sur les budgets financiers à 5 ans approuvés par la direction.

Le test de dépréciation mis en œuvre ne fait ressortir aucune perte de valeur à appréhender dans les comptes annuels au 31 décembre 2017.

***PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES***

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition incluant les frais d'acquisitions sur titres.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire est déterminée par référence à la notion d'utilité pour la société. La valeur d'utilité des titres de participation est appréciée en tenant compte notamment des perspectives d'évolution de la société émettrice, de sa valeur d'actif net corrigée des plus et moins values latentes et de sa capacité bénéficiaire.

Les moins values latentes issues de la comparaison de la valeur d'inventaire et de la valeur d'acquisition des titres font l'objet d'une provision pour dépréciation.

***STOCKS***

Les stocks de marchandises sont évalués suivant la méthode dite « FIFO » premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur brute déterminée suivant les modalités ci-dessus, une provision pour dépréciation des stocks est constituée pour la différence.

***CREANCES ET DETTES***

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Suite à l'obtention d'une analyse du taux de recouvrement des créances clients par l'organisme de recouvrement intervenant pour les sociétés du groupe, la méthode d'estimation des dépréciations des créances clients a été redéfinie de la manière suivante :

- Pour les créances remises en redressement judiciaire

Moins de 12 mois	60 %
De 12 mois à 24 mois	80 %
Plus de 24 mois	100 %

- Pour les créances remises au contentieux

Moins de 12 mois	47.58%
De 12 mois à 24 mois	24.19%
De 24 mois à 36 mois	12.41%
Plus de 36 mois	100%

- Pour les litiges et les créances non remises au contentieux

La dépréciation est traitée cas par cas  
Le taux évolue de 10% à 100%

### ***INTEGRATION FISCALE***

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la société est membre fiscale intégré constitué autour de la société EUROFEU INVEST( société tête de groupe).

Les modalités de répartition de l'impôt société calculé sur le résultat d'ensemble sont fondées sur le principe de la neutralité, visant à replacer la société dans la situation qui aurait été la sienne si elle n'avait pas été membre du groupe intégré et était demeurée imposée distinctement.

### ***PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES***

Elles sont destinées à couvrir des risques et des charges nettement précisées quant à leur objet, que des événements survenus ou au cours à la clôture de l'exercice rendent probables.

Le montant des reprise de provisions pour risque et charges s'élève à 207 211 €, dont 94 420 € n'ont pas utilisées.

### **FAITS CARACTERISTIQUES**

En date du 23 novembre 2017, la société a signé un traité d'apport partiel d'actif avec effet différé au 31 décembre 2017 avec la société sœur EUROFEU SECURITE.

Cela concerne l'apport de la branche complète et autonome d'activité dédiée à la clientèle TPE/TPI des 2 agences basées à Salaise-sur-Sanne (38) et Eguilles (13).

En rémunération des apports la société a reçu 21 930 actions soit 22.62% du capital de la société EUROFEU SECURITE pour un montant net de 334 766,94 €.

En date du 12 septembre 2017, la société a acheté 100% des parts sociales de la société PMI située dans le département de Haute-Garonne (31) pour une valeur de 153 000 euros.

La société en date du 21 décembre 2017 a procédé à une fusion par le biais d'une transmission universelle de patrimoine avec sa fille PMI qu'elle détenait à 100%.

La société constaté un mali technique de 68 012,49 €.

### **AUTRES INFORMATIONS**

#### **INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE**

Les engagements de retraite ne font pas l'objet d'une provision au passif du bilan.

Ils sont évalués suivant la méthode des unités de crédit projetées au prorata de l'ancienneté avec salaires de fin de carrière.

Cette méthode considère que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue chacune de ces unités séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Initiative du départ : Salarié à 67 ans
- Taux moyen d'actualisation : 1,3%
- Taux de rotation du personnel cadre : 13,95%
- Taux de rotation du personnel non cadre : 20,04%
- Taux annuel de progression des salaires : 2%

Au 31 décembre 2017, le montant de l'indemnité de départ à la retraite est estimé 328 K€ charges comprises, dont 162 K€ font l'objet d'une couverture par un contrat d'assurance.

### **EFFECTIFS**

L'effectif moyen au 31/12/2017 est de 706,3 personnes. Pour l'année N-1 l'effectif moyen était de 658,6 personnes.

**CICE**

Le montant du CICE s'élève au titre de l'exercice 2017 à 1 088 616 € et est comptabilisé en diminution des charges sociales.

Le CICE a notamment permis sur l'exercice 2017 d'embaucher une moyenne de 47,7 personnes.

**EFFETS DE COMMERCE**

Le montant des effets remis à l'encaissement au 31 décembre 2017 est de 79 951,22 euros

**ENTREPRISES LIEES**

Le montant des charges et produits financiers se décomposent de la manière suivante :

**- Charges financières**

Intérêts bancaires cash pooling	1 643,77 €
---------------------------------	------------

**- Produits financiers**

Intérêts bancaires cash pooling	11 177,74 €
---------------------------------	-------------

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 458 832		366 125
Terrains			
	Dont composants		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	462 772		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	584 301		82 605
Installations générales, agenc., aménag.	1 188 287		98 991
Matériel de transport	904 273		89 822
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 139 141		742 413
Emballages récupérables et divers	8 015		
Immobilisations corporelles en cours	257 845		97 452
Avances et acomptes	12 308		3 390
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4 556 942</b>		<b>1 114 674</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	186 975		503 920
Autres titres immobilisés			45
Prêts et autres immobilisations financières	252 871		1 230
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>439 846</b>		<b>505 195</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 455 621</b>		<b>1 985 993</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		111 370	2 713 587	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.		17 829	444 943	
Installations techn., matériel et outillages ind.		128 439	538 467	
Installations générales, agencements divers		187 700	1 099 579	
Matériel de transport		32 010	962 084	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		201 858	1 679 696	
Emballages récupérables et divers			8 015	
Immobilisations corporelles en cours	257 845		97 452	
Avances et acomptes	12 308		3 390	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>270 153</b>	<b>567 837</b>	<b>4 833 626</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		153 000	537 895	
Autres titres immobilisés			45	
Prêts et autres immobilisations financières		17 320	236 781	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>170 320</b>	<b>774 721</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>270 153</b>	<b>849 527</b>	<b>8 321 934</b>	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	165 613	101 415	8 550	258 478
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	284 500	20 960	17 829	287 631
Installations techniques, matériel et outillage industriels	435 529	78 757	117 733	396 552
Installations générales, agenc. et aménag. divers	766 661	93 851	169 128	691 383
Matériel de transport	497 444	125 516	19 233	603 728
Matériel de bureau et informatique, mobilier	639 691	266 380	195 012	711 059
Emballages récupérables, divers	8 015			8 015
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 631 840</b>	<b>585 464</b>	<b>518 935</b>	<b>2 698 368</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 797 453</b>	<b>686 878</b>	<b>527 484</b>	<b>2 956 847</b>

<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
<b>FRAIS ETBL</b>							
<b>AUT. INC.</b>				1 116			-1 116
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.	18 034						18 034
Mat bureau							
Embal récup.							
<b>CORPOREL.</b>	<b>18 034</b>						<b>18 034</b>
<b>Acquis. titre</b>	<b>1 395</b>						<b>1 395</b>
<b>TOTAL</b>	<b>19 429</b>			<b>1 116</b>			<b>18 314</b>

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentation	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	42 626	19 429	1 116	60 940
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>42 626</b>	<b>19 429</b>	<b>1 116</b>	<b>60 940</b>
Provisions pour litiges	406 540	463 064	210 464	659 140
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>	<b>406 540</b>	<b>463 064</b>	<b>210 464</b>	<b>659 140</b>
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières	3 600		3 600	
Dépréciations stocks et en cours	342 562	132 086	102 042	372 606
Dépréciations comptes clients	493 413	131 593	310 185	314 821
Autres dépréciations		2 370		2 370
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>839 575</b>	<b>266 049</b>	<b>415 827</b>	<b>689 797</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 288 741</b>	<b>748 542</b>	<b>627 407</b>	<b>1 409 876</b>
Dotations et reprises d'exploitation		726 743	608 012	
Dotations et reprises financières			3 600	
Dotations et reprises exceptionnelles		21 799	1 116	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

<b>ETAT DES CREANCES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>plus d'un an</b>
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	236 781		236 781
Clients douteux ou litigieux	371	371	
Autres créances clients	16 432 963	16 432 963	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	20 572	20 572	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	658	658	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfiques			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	209 552	209 552	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	756	756	
Groupe et associés	2 795 526	2 795 526	
Débiteurs divers	809 278	809 278	
Charges constatées d'avance	120 879	120 879	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>20 627 336</b>	<b>20 390 555</b>	<b>236 781</b>

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

<b>ETAT DES DETTES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>plus d'1 an,-5 ans</b>	<b>plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	4 071	4 071		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	2 081 780	650 436	1 431 344	
Emprunts et dettes financières divers	2 635	2 635		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 623 592	4 623 592		
Personnel et comptes rattachés	2 479 581	2 479 581		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 553 623	2 553 623		
Etat : impôt sur les bénéfiques				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 731 281	1 731 281		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	179 067	179 067		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	20 013	20 013		
Autres dettes	359 810	359 810		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	29 694	29 694		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>14 065 147</b>	<b>12 633 802</b>	<b>1 431 344</b>	

Emprunts souscrits en cours d'exercice 936 000

Emprunts remboursés en cours d'exercice 570 391

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Ecart	%
<b>CHARGES A PAYER</b>					
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES</b>					
16884000	INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	363,00	549,00	-186,00	-33,88 %
<b>TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES</b>		<b>363,00</b>	<b>549,00</b>	<b>-186,00</b>	<b>-33,88 %</b>
<b>DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH</b>					
40810000	FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	299 368,41	180 571,82	118 796,59	65,79 %
40811000	FOURNISSEURS F N P FRAIS GENE	428 999,86	268 232,80	160 767,06	59,94 %
<b>TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH</b>		<b>728 368,27</b>	<b>448 804,62</b>	<b>279 563,65</b>	<b>62,29 %</b>
<b>AUTRES DETTES</b>					
41980000	AVOIR A ETABLIR,RRR A ACCORDER	251 602,82	98 214,43	153 388,39	156,18 %
<b>TOTAL AUTRES DETTES</b>		<b>251 602,82</b>	<b>98 214,43</b>	<b>153 388,39</b>	<b>156,18 %</b>
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>					
42800000	PRET PERSONNEL	-2 180,00	-4 023,76	1 843,76	-45,82 %
42820000	PROVISION POUR CONGES PAYES	1 460 973,65	1 423 705,75	37 267,90	2,62 %
42860000	PERSONNEL AUTRES CHARGES	979 049,88	682 816,06	296 233,82	43,38 %
43820000	PROVISION CONGES PAYES	511 687,80	507 551,00	4 136,80	0,82 %
43830000	PROVISION FORMAT CONTINUE	212 968,83	197 908,76	15 060,07	7,61 %
43840000	PROVISION 1% LOGEMENT	84 910,34	83 702,00	1 208,34	1,44 %
43850000	PROV TAXE APPRENTISSAGE	203 781,00	200 886,00	2 895,00	1,44 %
43860000	ORGAN. SOCIAUX CHARGES A PAYER	326 752,96	228 012,20	98 740,76	43,30 %
44860000	ETAT CHARGES A PAYER	179 067,27	147 998,00	31 069,27	20,99 %
<b>TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		<b>3 957 011,73</b>	<b>3 468 556,01</b>	<b>488 455,72</b>	<b>14,08 %</b>
<b>INTERETS COURUS SUR DECOUVERT</b>					
51860000	BANQUES INT. COURUS A PAYER	4 070,89	11 543,73	-7 472,84	-64,74 %
<b>TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT</b>		<b>4 070,89</b>	<b>11 543,73</b>	<b>-7 472,84</b>	<b>-64,74 %</b>
<b>TOTAL CHARGES A PAYER</b>		<b>4 941 416,71</b>	<b>4 027 667,79</b>	<b>913 748,92</b>	<b>22,69 %</b>

Charges et produits constatés  
d'avance

Compte	Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Ecart	%
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>					
48600000	CHARGES CONSTATEES AVANCE	120 879,00	74 203,94	46 675,06	62,90 %
<b>TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>		<b>120 879,00</b>	<b>74 203,94</b>	<b>46 675,06</b>	<b>62,90 %</b>
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>					
48700000	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-29 694,00	-64 424,92	34 730,92	-53,91 %
<b>TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>		<b>-29 694,00</b>	<b>-64 424,92</b>	<b>34 730,92</b>	<b>-53,91 %</b>

Compte	Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Ecart	%
<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>					
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>					
41810000	CLIENTS FACTURES A ETABLIR	134 804,36	83 240,03	51 564,33	61,95 %
41811000	Clients Factures a établir manuelle	113 053,12	226 165,87	-113 112,75	-50,01 %
<b>TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>		<b>247 857,48</b>	<b>309 405,90</b>	<b>-61 548,42</b>	<b>-19,89 %</b>
<b>AUTRES CREANCES</b>					
40980000	AVOIR A RECEVOIR,RRR A OBTENIR	770 582,93	483 477,63	287 105,30	59,38 %
42870000	PERSONNEL PRODUIT A RECEVOIR	1 844,70	6 236,20	-4 391,50	-70,42 %
43870000	ORGAN. SOCIAUX PRODUITS A RECE	657,64	2 662,81	-2 005,17	-75,30 %
43871000	CICE PRODUIT A RECEVOIR	-63 087,00		-63 087,00	n.a.
44870000	ETAT PRODUITS A RECEVOIR	756,00	5 908,00	-5 152,00	-87,20 %
46870000	PRODUITS A RECEVOIR	18 082,98	2 262,50	15 820,48	699,25 %
<b>TOTAL AUTRES CREANCES</b>		<b>728 837,25</b>	<b>500 547,14</b>	<b>228 290,11</b>	<b>45,61 %</b>
<b>BANQUES,ETABLISSEMENTS FINANCIERS</b>					
51870000	INTERETS COURUS A RECEVOIR	259,36		259,36	n.a.
<b>TOTAL BANQUES,ETABLISSEMENTS FINANCIERS</b>		<b>259,36</b>		<b>259,36</b>	<b>n.a.</b>
<b>TOTAL PRODUITS A RECEVOIR</b>		<b>976 954,09</b>	<b>809 953,04</b>	<b>167 001,05</b>	<b>20,62 %</b>

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Pénalités et amendes fiscales	5 044	671200
Affaires Prud'hommes	33 422	671800
Pénalités clients diverses	31 484	671800
Valeur de cession des immobilisations cédées	154 818	675200
Dotations aux amortissements dérogatoires	19 429	687250
Apport partiel d'actif	124 049	678800
Provision pour chèques volés	2 369	687500

**TOTAL****370 615**

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Affaires Prud'hommes	880	771800
Valeur de cession des immobilisations	124 240	775200
Chèque annulé supérieur à un an	126	771800
Reprise des amortissements dérogatoires	1 116	787250
Apport partiel d'actif	124 049	778800

**TOTAL****250 411**

<b>TRANSFERTS DE CHARGES</b>		
<i>Nature des transferts</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
Variation de stock ( Apport partiel d'actif )	124 049,12	603700
Essence, parking, peage	10 001,25	606000
Eau	165,72	606100
Gaz	706,00	606110
Electricité	13 760,07	606120
Petit outillage	6 444,70	606300
Fournitures de bureau	3 641,74	606400
Transport sur achats	12 810,57	608700
Location immobilière	91 283,12	613000
Location matériel de bureau	3 046,98	613300
Location matériel de transport	52 041,75	613400
Charges locatives	2 470,33	614000
Entretien des constructions	9 588,48	615000
Entretien matériel de Tansport	14 275,47	615400
Assurances Flotte	12 895,75	616300
Frais d'acte et contentieux	30,00	622700
Foires expositions	102,56	623300
	839,78	623400
Voyages et déplacements	1 222,87	625100
Frais de téléphone	886,47	626100
Affranchissement	53 630,47	626120
Téléphone portable	257,90	626130
Formation	89 127,97	631310
Taxes foncières	8 891,39	635120
Autres impots et taxes	599,43	635130
Vignettes cartes grises	3,56	635150
Salaires	184 364,13	641000
Charges sociales	5 089,87	645xxxx
<b>TOTAL</b>	<b>702 227,45</b>	

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	250 000			16

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières	59 515		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	103 165		
Autres créances	3 445 548		
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
<b>DETTES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 730 545		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	112 057		

**Identité des sociétés mères  
consolidant les comptes de la  
société**

<b>Dénomination sociale - siège social</b>	<b>Forme</b>	<b>Montant capital</b>	<b>% détenu</b>
AER HOLDING La Motte 28250 Le Mesnil Thomas	SAS	4 968 112	100,00 %
Consolidé dans			
EUROFEU INVEST La Motte 28250 Le Mesnil Thomas	SAS	48 154 069	100,00 %

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute	Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette	Titres	Cautions	Résultat
WOIPPY PROTECTION	15 245	100		176 975		477 622
9C rue du Grand Pré 57140 Norroy Le Ven	112 897			176 975		18 293
EUROFEU SECURITE	1 550 880	22,62		334 767		7 076 669
55 avenue Marceau 75008 Paris	3 168 273			334 767		474 134

**CAUTIONS DONNEES****Contracté auprès de la Société Générale**

Au bénéfice de Beaufour Ipsen concernant un marché pour une valeur de 1 178,66 €.

**Contracté auprès du Crédit Agricole Val de France.**

Au bénéfice de Bouygues Idf Sa concernant un marché pour une valeur de 1 029,24 €.

Au bénéfice du Syndicat des copropriétaires concernant un marché pour une valeur de 1 005,03 €.

Au bénéfice du Syndicat des copropriétaires concernant un marché pour une valeur de 813,15 €.

Au bénéfice de Zodiac Seats France concernant un marché pour une valeur de 30 000,00 €.

Au bénéfice de Zodiac Seats France concernant un marché pour une valeur de 16 000,00 €.

Au bénéfice de Zodiac Seats France concernant un marché pour une valeur de 16 000,00 €.

**EUROFEU SERVICES**

Société par actions simplifiée au capital de 4.000.000 euros  
Siège social : Rue Albert Rémy, 28250 Senonches  
353 271 067 RCS CHARTRES

**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE  
DU 27 AVRIL 2018**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 1.057.399,88 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : ..... 1.057.399,88 euros

À titre de dividende : ..... 1.005.000,00 euros  
soit 4,02 euros par action.

Solde : ..... 52.399,88 euros

En totalité au compte "Autres Réserves" qui s'élève désormais à 7.291.068,65 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non-éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2016	0,00 €	0,00 €	2.000.000,00 €
31 décembre 2015	Néant	Néant	Néant
31 décembre 2014	Néant	Néant	Néant

Certifié conforme

**Le Président**

